



SOCCKER



INSCRIPTION POUR LA SAISON ESTIVALE 2010

• JOUEURS • ARBITRES • ENTRAÎNEURS •

DATE : mardi 23 février et jeudi 11 mars 2010 de 18h30 à 20h30

ENDROIT : Centre de services de Masson-Angers (57 chemin Montréal, Gatineau)

OU

PAR LA POSTE en retournant le formulaire avec votre paiement au nom de l'Association de Soccer de Masson-Angers.
Arbitres avant le 1^{er} mars 2010 • Joueurs(es) avant le 31 mars 2010 à l'A.S.M.A. C.P. 2424, Gatineau J8M 1K7

POLITIQUE D'INSCRIPTION 2010

1. Pour les catégories U8 à U18, les inscriptions seront toutes considérées sur la liste d'attente et un ensemble d'outils d'évaluation serviront aux entraîneurs afin qu'ils puissent déterminer les joueurs des équipes. Par conséquent, nous devons absolument avoir un entraîneur disponible afin de créer une équipe. Pour les joueurs qui ne seront pas choisis, un remboursement sera effectué.
2. L'inscription ne sera considérée complète que lors de la réception du formulaire dûment complété (**incluant la photo pour un enfant de catégorie U8 et plus**).
3. Le remboursement des frais d'inscription ne sera possible qu'avant le 1^{er} mai 2010. Après cela, la politique de remboursement des frais d'inscription de l'ASMA sera appliquée (voir site internet).
4. Il y aura des frais supplémentaires de 20\$ pour les inscriptions reçues après le 31 mars 2010.
5. Frais additionnels de 25\$ pour un chèque sans provision.

Pour plus d'information : veuillez contacter l'ASMA au 819-281-2698
ou visitez le www.soccer-masson-angers.com

DÉBUT DE SAISON : MAI 2010

Enfant né en	Catégorie	Coût	COCHEZ	
Du 1 ^{er} janvier 2005 au 30 avril 2006	U5	90\$	<input type="radio"/>	Le coût d'inscription comprend (maillot, bas et culotte courte) ainsi que l'affiliation à l'ARSO et à LRSO. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Une petite photo est OBLIGATOIRE avec l'inscription pour les enfants nés en 2003 et avant (catégorie U8 et plus) → Apposez la photo dans cette boîte</div> *Il est possible qu'une photo des joueurs apparaisse sur notre site internet.
2004	U6	95\$	<input type="radio"/>	
2003-2002	U8	135\$	<input type="radio"/>	
2001-2000	U10	135\$	<input type="radio"/>	
1999-1998	U12	135\$	<input type="radio"/>	
1997-1996	U14	135\$	<input type="radio"/>	
1995-1994	U16	135\$	<input type="radio"/>	
1993-1992	U18	135\$	<input type="radio"/>	
Adulte		170\$	<input type="radio"/>	

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Joueur / Joueuse :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Âge : _____ Sexe : _____
Année Mois Jour

Parent / Tuteur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. Rés. : _____ Tél. Bur. : _____

PAIEMENT : Chèque au nom de l'ASMA _____ \$ Comptant _____ \$

L'ASMA a un besoin urgent d'entraîneurs, assistant-entraîneurs, arbitres et membres du CA

Je désire m'impliquer comme _____ pour la saison estivale 2010.

Nom : _____ Tél. : _____

SONDAGE :

L'Association de soccer de Buckingham voudrait se fusionner avec l'ASMA (Association de soccer de Masson-Angers) pour devenir une toute nouvelle association. En tant que membre, seriez vous en faveur à ce que l'ASMA entreprenne des discussions avec l'ASB sur cette fusion? OUI NON

Plus de détails à venir sur notre site internet www.soccer-masson-angers.com